



La Coordination Française
pour le Lobby Européen des Femmes

EXAMEN PÉRIODIQUE DE LA FRANCE

UPR info pré-session pour la France

Présentation de Claire Guiraud
Déclaration au nom de la CLEF

Avril 2023

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

La Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes – la CLEF

- ONG de **plaidoyer** qui s'engage pour les **droits des femmes et l'égalité** entre les femmes et les hommes
- Anime et coordonne un **réseau près de 100 associations féministes françaises**
- Plaidoyer auprès des gouvernements et parlements en **France**, en **Europe** auprès des institutions européennes – en lien étroit avec le Lobby Européen des Femmes, dont elle est la coordination française – et sur le plan **international** grâce à son statut consultatif auprès de l'ONU et de ses agences (statut ECOSOC).

5 THÉMATIQUES

- 1) **La lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, et en particulier l'accès à la justice et à l'hébergement pour les femmes victimes de violences.
- 2) **La lutte contre la prostitution, la traite des êtres humains et le proxénétisme**
- 3) **La promotion des droits des femmes et des filles en situation de handicap.**
- 4) **La promotion des droits des femmes migrantes**
- 5) **La nécessité d'une éducation à l'égalité femmes-hommes et à la sexualité.**

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

EPU 2018

La France a accepté 4 recommandations sur les violences

Aucune ne portait sur l'accès à la justice et à l'hébergement

DEPUIS

4 femmes victimes de violences sur 10 qui demandent un hébergement ne se voient proposer aucune solution. Seulement 1 sur 10 obtient une place adaptée à ses besoins spécifiques.

80% des plaintes déposées pour violence conjugale sont classées sans suite

Seulement 1% des viols sont condamnés

RECOMMANDATIONS

Créer **15 000 places d'hébergement d'ici 5 ans** notamment des places adaptées à leurs besoins spécifiques

Augmenter les moyens financiers pour l'accompagnement des victimes; tribunaux et des brigades d'enquête spécialisés ; former les forces de l'ordre et les professionnel.le.s de la justice

LA LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET LE PROXÉNÉTISME

EPU 2018

11 recommandations concernant la lutte contre la traite des êtres humains, notamment sur les services de soutien aux victimes

DEPUIS

Depuis la loi abolitionniste de 2016 :

Les procédures pour proxénétisme et lutte contre la traite des êtres humains ont augmenté de 54%.

Environ 8 000 acheteurs de sexe ont été condamnés à des amendes ;

En juin 2020, 395 personnes avaient participé à des programmes de sortie de la prostitution.

la loi ne produit pas ses pleins effets.

RECOMMANDATIONS

Un soutien interministériel plus fort :

- davantage de parcours de sortie
- renforcer les moyens de la lutte contre le proxénétisme
- dépénalisation des personnes en situation de prostitution en annulant les arrêtés municipaux
- campagne nationale sur l'interdiction de l'achat d'actes sexuels

LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES EN SITUATION DE HANDICAP

EPU 2018

La France a accepté 3 recommandations concernant les droits des personnes en situation de handicap, sans mentionner spécifiquement les femmes

DEPUIS

80 % des femmes et filles handicapées sont victimes de violences.

Les femmes en situation de handicap ont des difficultés exercer leurs droits reproductifs et liés à la maternité.

Débat a été ouvert au sujet de l'assistance sexuelle.

RECOMMANDATIONS

Garantir un meilleur accès à l'information sur les droits, et en formant les personnels.

Assurer une éducation à la sexualité et à la vie affective aux personnes handicapées

Refuser la création de l'assistance sexuelle

LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES MIGRANTES

EPU 2018

La France a accepté 1 recommandation concernant les droits des femmes migrantes.

DEPUIS

Les femmes migrantes sont disproportionnellement exposées à la violence, au sexisme et aux discriminations, dans leur parcours migratoire, et en France

RECOMMANDATIONS

accès à un refuge sécurisé et dédié

accès aux droits et à la justice, à l'information notamment pour leur procédure de demande d'asile

accès à la formation et à l'emploi (reconnaissance des qualifications)

LA NÉCESSITÉ D'UNE ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET À LA SEXUALITÉ

EPU 2018

Aucune recommandation à ce sujet

DEPUIS

Le système éducatif français continue de perpétuer des stéréotypes inégalitaires

Les établissements scolaires sont également des lieux où s'exercent harcèlement, violences et agressions sexuelles.

RECOMMANDATIONS

Mettre en œuvre l'obligation légale d'éducation à la sexualité

Des manuels scolaires sans stéréotypes ; Former les personnels de l'éducation

Créer un lieu d'écoute et d'accompagnement ouvert aux victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur.

Merci de votre attention